ASSEMBLÉE DU 26 NOVEMBRE 2025

À 17 : 00 HEURES

- O R D R E D U J O U R -

N/D : 1-5-3/07

Prendre note que les personnes qui le désirent peuvent adresser leurs interrogations portant sur l'ordre du jour aux membres du conseil en les acheminant à la direction générale, par courriel :

- bouchardj@mrclassomption.qc.ca;
- deslongchampsn@mrclassomption.qc.ca.

1. - **PRÉLIMINAIRES**

1.1 - Ouverture de la séance;

1.2 - Durée du mandat du préfet; (C.P. 5.1, R)

1.3 - Élection du préfet; (C.P. 5.2, R)

1.3.1 Serment d'office;

1.4 - Adoption de l'ordre du jour; (R)

1.5 - Nomination du préfet suppléant; (C.P. 5.3, R)

1.5.1 Serment d'office;

1.6 - Adoption du procès-verbal du 27 octobre 2025; (R)

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Avis de conformité :

2.1.1 Règlement numéro 300-72-2025 et résolution numéro 2025-11-0438 relative au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI 14-2025) de la Ville de L'Assomption; (R)

2.1.2 Règlement numéro 09-384-25-24 de la Ville de Charlemagne; (R)

2.2 - Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) :

2.2.1 Nature des modifications que les municipalités devront apporter à leur règlementation d'urbanisme, à la suite de l'entrée en vigueur du règlement numéro 146-20-1 (Intégration de l'orientation gouvernementale en aménagement du territoire (OGAT) relative à l'habitation ci-après nommée : « Planifier des milieux de vie assurant l'accès à des logements de qualité, accessibles et abordables pour l'ensemble des ménages); (C.P. 4.1.1, R)

2.2.2 Adoption du projet de règlement 146-22 relatif à l'encadrement d'un ensemble récréotouristique à Saint-Sulpice; (C.P. 4.1.2, R)

2.3 - Avis de la MRC pour le dossier numéro 451956 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant une demande d'autorisation pour un usage autre que l'agriculture relativement à l'aménagement du parc du Boisé des Terre Noires de L'Assomption; (C.P. 4.2, R)

2.4 - Projet d'appréciation des risques liés aux inondations :

2.4.1 Projet d'appréciation des risques liés aux inondations visant la rivière L'Achigan (territoire hors CMM); (C.P. 4.3.1, R)

2.4.2 Projet d'appréciation des risques liés aux inondations visant le fleuve Saint-Laurent, la rivière L'Assomption, la rivière Des Prairies et la rivière L'Achigan (territoire CMM); (C.P. 4.3.2, R)

2.5 - Entente en aménagement du territoire :

2.5.1 Autoriser la signature de l'avenant numéro 1 (2025) de l'entente visant le maintien et la mise en valeur de la biodiversité dans la région de Lanaudière 2023 – 2027; (C.P. 4.4.1, R)

2.5.2 Autoriser la signature de l'avenant numéro 1 (2025) de l'entente visant les milieux de vie durables dans la région de Lanaudière 2023 – 2027; (C.P. 4.4.2, R)

3. - **ADMINISTRATION**

3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement; (C.P. 5.21, D)

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 31 août 2025; (D)

3.3 - Prévisions budgétaires 2026;

3.3.1 Adoption des prévisions budgétaires 2025 : (C.P. 5.5, R)

3.3.1.1 Partie I, Aménagement, environnement, développement économique, et administration; (doivent être adoptées par les municipalités membres de la MRC de L'Assomption à la majorité des voix);

3.3.1.2 Partie II (doivent être adoptées par les municipalités incluses dans le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal à la majorité des voix), ainsi que les autres responsabilités pour lesquelles la MRC de L'Assomption a déclaré sa compétence;

3.3.1.3 Partie IV, Code municipal, (doivent être adoptées par la municipalité régie par le Code municipal);

3.3.1.4 Partie V (doivent être adoptées par la municipalité ayant le bénéfice de cet écoparc situé à Repentigny);

3.3.2 Avis de motion (projet de règlement numéro 187 décrétant la répartition des dépenses de la MRC de L'Assomption pour l'exercice financier 2026, suivants les articles 148, 975 et 976 du *Code municipal du Québec* et les articles 205 et 205.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*); (C.P. 5.6, R)

3.4 - Indexation et grille salariale 2026; (C.P. 5.7, R)

3.5 - Indexation des frais de kilométrage; (C.P. 5.8, R)

3.6 - Calendrier des séances 2026; (C.P. 5.9, R)

3.7 - Transferts aux activités d'investissement les intérêts versés de l'emprunt temporaire; (C.P. 5.10, R)

3.8 - Transferts budgétaires sur décisions de l'année en cours 2025; (C.P. 5.11, R)

3.9 - Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des élus; (C.P. 5.12, D)

3.10 - Acquisition d'ordinateur portable; (C.P. 5.13, R)

3.11 - Assurances générales de l'année 2025 :

3.11.1 Délégation au directeur général d'octroyer les contrats d'assurances générales à Aon Parizeau (Section IV : Responsabilité civile générale; Section V: Responsabilité complémentaire (Umbrella); Section VIII : Erreurs & Omission et responsabilité professionnelle, responsabilité des administrateurs et dirigeants); (C.P. 5.14.1, R)

3.11.2 Délégation au directeur général d'octroyer les contrats d'assurances à BFL Canada Inc. (Section I : Biens de toute description, bâtiments et contenu, Équipements informatique; Section II : Frais supplémentaires; Section III : Bris de machines; Section VII : Pollution – dommages environnementaux); (C.P. 5.14.2, R)

3.11.3 Délégation au directeur général d'octroyer le contrat d'assurances à Beneva (Section VI, crime); (C.P. 5.14.3, R)

3.12 - Signature des effets bancaires; (C.P. 5.19, R)

3.13 - Matières résiduelles :

3.13.1 Suivi de l'atelier sur la tarification incitative; (C.P. 1.1.1, R)

3.13.2 Ajout de collecte des encombrants sur le territoire de la Ville de Charlemagne;(C.P. 1.1.2, R)

3.13.3 Ajout de conteneurs sur le territoire de la Ville de Repentigny; (C.P. 1.1.3, R)

3.13.4 Relevé topographique à l'écocentre; (C.P. 1.1.5.1, R)

3.13.5 Autorisation des signataires de l'acte de vente pour le terrain de monsieur Goulet; (C.P. 1.1.5.3, R)

3.14 - Cours d'eau :

3.14.1 Poursuite du mandat pour les travaux du cours d'eau Lamarche; (C.P. 1.2.2, R)

4. - **AUTRES SUJETS**

4.1 - Fonds régions et ruralité :

4.1.1 Projet de parc riverain de la Paroisse de Saint-Sulpice; (C.P. 3.1.1, R)

4.2 - Développement local :

4.2.1 Cietech; (C.P. 3.2.1, R)

4.2.2 Avenant numéro 2025-03 (5e avenant) à l'entente de délégation CieNOV 2024-2026; (C.P. 3.2.2, R)

4.3 - Nominations auprès d'organismes :

4.3.1 Conseil d'administration de la Communauté métropolitaine de Montréal; (C.P. 5.4.1, R)

4.3.2 Commission de développement économique (7 membres); (C.P. 5.4.2, R)

4.3.3 Délégués de comté; (C.P. 5.4.3, R)

4.4 - Approbation du budget 2026 de la TPÉCN touchant le contrat de prêt de service du coordonnateur aux dossiers métropolitains et divers; (C.P. 6.4.1, R)

4.5 - Motion de remerciements; (C.P. 5.18, R)

4.6 - Demande au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières; (C.P. 5.20, R)

4.7 - Varia;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l’assemblée.